

Communiqué de presse
Boves, jeudi 25 avril 2024

Noriap et TSE : un partenariat gagnant-gagnant pour développer des projets agrivoltaïques

La coopérative agricole Noriap et TSE, référent de l'agrivoltaïsme en France, s'associent pour le développement de projets agrivoltaïques dans les Hauts-de-France et en Seine-Maritime. Sept zones ont été identifiées sur le territoire de la coopérative.



De gauche à droite : Damien François, directeur général du Groupe Noriap, et Bertrand Drouot L'Herminie, directeur général délégué au développement de TSE.

Un partenariat pour accompagner les agriculteurs

Noriap et TSE, producteur français indépendant d'énergie solaire, se sont rapprochés pour accompagner le développement de projets agrivoltaïques sur le territoire de la coopérative. Dans le cadre de cette collaboration, le Conseil d'Administration de Noriap a choisi de promouvoir auprès des adhérents l'installation d'ombrières de culture et d'élevage sur le territoire. TSE a identifié sept zones de la coopérative où il est possible d'injecter de l'électricité via des postes sources.

*« Nous sommes vraiment très heureux de ce partenariat, marquant ainsi notre engagement en faveur d'un **agrivoltaïsme exigeant et profitable à l'ensemble des parties, et en premier lieu le monde agricole.** En conjuguant notre expertise en énergie solaire avec l'engagement de Noriap en faveur d'une agriculture de qualité, performante et durable, nous avons pour ambition d'**accompagner les agriculteurs dans leur transition agroécologique tout en***

contribuant à la production d'énergie renouvelable », a insisté Rayan Balhawan, directeur régional nord chez TSE.



La deuxième canopée agrivoltaïque TSE équipée d'un système d'irrigation intelligent, inaugurée en septembre 2023 à Brouchy (Somme).

Les énergies vertes : un nouvel enjeu pour Noriap

« L'agriculture de nos régions avait déjà une vocation énergétique, et nous avons souhaité investir dans l'énergie verte. Pour devenir producteur, notre choix s'est notamment porté sur l'agrivoltaïsme », explique Damien François, directeur général du Groupe Noriap. Et de rappeler que « Noriap, dans ses statuts coopératifs, agglomère de l'intérêt collectif. La force de notre groupe et le choix de notre partenaire TSE – entreprise française qui connaît le monde agricole et le modèle coopératif - vont nous donner un avantage pour **continuer à être le meilleur partenaire de l'agriculture** ».

L'agrivoltaïsme, une synergie gagnante

L'agrivoltaïsme, production d'énergie solaire sur des parcelles couplée à la production agricole, est une solution pour aider les agriculteurs à lutter contre les aléas climatiques tout en optimisant leur revenu et leur exploitation. Grâce aux panneaux solaires rotatifs situés en hauteur et générant un ombrage tournant sur la parcelle, les ombrières protègent les cultures et améliorent le bien-être animal tout en produisant de l'énergie verte, favorisant ainsi une agriculture durable et la préservation des ressources en eau.



A propos de Noriap

Noriap est un groupe coopératif régional, organisé en 5 pôles d'activité : productions végétales, productions animales, œufs, machinisme et distribution verte.

La zone d'activité couvre la Somme, la Seine-Maritime, l'Oise, le Nord et le Pas-de-Calais.

Chiffres clés 2023 du Groupe Noriap :

- 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires
- 8 200 agriculteurs partenaires dont 6 200 adhérents actifs
- 1 500 000 tonnes de céréales et oléo protéagineux collectées
- 1 244 salariés
- 160 sites

A propos de TSE

Nous sommes un producteur français, indépendant, d'énergie solaire fondée en 2016 et présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la valorisation de l'énergie produite en passant par le financement. Notre parc en exploitation a une puissance équivalente à la consommation électrique de 155 000 habitants.

Mathieu Debonnet et Pierre-Yves Lambert ont créé et pensé TSE comme une entreprise responsable et engagée. Nous produisons non seulement une énergie décarbonée pour lutter contre le réchauffement climatique mais chacun de nos projets doit avoir un impact positif pour la collectivité, ses habitants et le monde agricole. En septembre 2021, nous avons inauguré la deuxième plus grande centrale photovoltaïque de France, située à Marville d'une puissance installée de 152 MWc pour une surface de près de 155 ha. Avec une solution totalement innovante d'ombrière agricole, nous sommes surtout un des leaders de l'agrivoltaïsme. Nous avons ainsi mis au point une solution totalement innovante de canopée agricole, dont les deux premières installations, en première mondiale, ont été inaugurées en 2022 en Haute-Saône et en 2023 dans la Somme. Cette dernière canopée dispose en plus d'un système d'irrigation permettant de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'eau. Comme pour toutes nos solutions agrivoltaïques, notre ambition est d'apporter une aide aux agriculteurs, à leur rendement face aux effets du réchauffement climatique tout en produisant de l'énergie décarbonée. Nous disposons enfin d'une direction de la biodiversité totalement intégrée à l'ensemble des processus de développement et de suivi.

En 2023, TSE a levé 160 millions d'euros en capital afin de renforcer son développement, nous classant dans le top 10 des plus grosses levées de fonds de la French Tech en 2023. En mai 2023, TSE a annoncé sa participation dans le consortium Holosolis qui a pour projet la construction d'une gigafactory photovoltaïque à Sarreguemines et ainsi proposer des panneaux français. Notre expérience, la qualité de nos solutions « au cas par cas », notre engagement font de TSE une entreprise référente sur le marché solaire français.